

**Arrêté du 11 mai 2016 modifiant l'arrêté du 29 avril 2014
portant nomination au conseil d'administration du centre national
de l'enseignement professionnel notarial**

NOR : JUSC1611810A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 modifié relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire, notamment ses articles 96 et suivants ;

Vu l'arrêté du 29 avril 2014 portant nomination au conseil d'administration du centre national de l'enseignement professionnel notarial ;

Vu la proposition du conseil supérieur du notariat en date du 2 mars 2016,

ARRÊTE

Article 1

M. Thierry ARNAUD, notaire à Rodez, est nommé en qualité de membre titulaire au conseil d'administration du centre national de l'enseignement professionnel notarial en remplacement de M. Bernard CHABIRAND, notaire aux Sables d'Olonne.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait, le 11 mai 2016.

Pour le garde des sceaux, ministre de la
justice, et par délégation,
La directrice des affaires civiles et du sceau,

Carole CHAMPALAUNE